

Cantons

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **73 (1922)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hilber Oscar, de Degersheim (St-Gall).
Kuntschen Pierre, de Sion (Valais).
Lang Paul, de Kurzrickenbach (Thurgovie).
Letta Otto, de Zernez (Grisons).
Massy Charles, de Mies (Vaud).
Noverraz Marcel, de Lutry (Vaud).
Perrig Charles, de Brigue (Valais).
Peter-Comtesse James, de la Sagne (Neuchâtel).
Roggen Oscar, de Morat (Fribourg).
Schönenberger Ernest, de Richterswil (Zurich).
Schwarz Hans, de Villigen (Argovie).
Wunderlin Fritz, de Wallbach (Argovie).
Zwicky Fritz, de Mollis (Glaris).

CANTONS.

Zurich. M. *Edwin Wettstein*, forestier diplômé, a été engagé, à titre provisoire, comme expert forestier, à l'Inspection cantonale des forêts. Il est entré en fonction le 3 novembre.

Berne. Le rapport sur la gestion en 1920 des forêts bourgeoises de la ville de Berne. Le domaine forestier de la bourgeoisie de Berne a une étendue totale de 3115 ha. Il en est de plus grande étendue parmi les communes forestières de notre pays, ainsi celui de Zernez dont les forêts recouvrent une surface de 4734 ha, ou encore de Poschiavo (3812 ha). Mais dans ces deux derniers cas, il s'agit de forêts de haute montagne, à faible accroissement et dont la gérance technique est de date toute récente.

Le domaine forestier bourgeoisal bernois est incontestablement celui qui possède la plus grande valeur financière; il a bénéficié depuis plus d'un siècle des bienfaits d'une gestion technique prudente qui, aujourd'hui, est assumée par deux inspecteurs forestiers. Cette administration a su, dès longtemps, créer pour son personnel, du haut en bas de l'échelle, des caisses de retraite et d'assurance; elle possède un fonds de réserve. Bref, c'est une vaste administration, sagement gérée et dont le détail des opérations est fort suggestif. Aussi son rapport annuel de gestion, très complet, est-il d'une lecture instructive pour qui s'intéresse aux chiffres et aux statistiques. Nous avons sous les yeux celui pour 1920, dont nous extrayons ci-dessous quelques données.

Commençons par les *traitements* du personnel, question toujours actuelle et que nous avons trop rarement l'occasion d'aborder ici.

Les allocations de renchérissement des années de guerre ont été supprimées et, dès le 1^{er} janvier 1920, les traitements ont comporté :

Pour l'inspecteur en chef	. . .	fr. 8000 à 12000
„ l'inspecteur		„ 7000 à 10750
„ l'aide de bureau	. . .	„ 3500 à 4500

Pour les 3 gardes de triage . . .	fr. 3500 à 4500
„ les 16 garde-forestiers . . .	„ 2500 à 3500
„ 3 pionniers	„ 2500 à 3200

Pour tous ces employés, le maximum de traitement est payé au bout de 15 années de service.

Pour les travaux sur le terrain, on rembourse aux agents supérieurs leurs débours; les trois gardes de triage touchent annuellement fr. 300 à titre de rembourse pour frais de déplacement.

Les préposés sont, en outre, logés gratuitement; ils touchent chacun 12 stères de bois de feu et le montant de la subvention fédérale à leur traitement.

Les *exploitations* (26.826 m³) se sont élevées à 8,86 m³ par ha de futaie; elles ont dépassé le chiffre de la possibilité de 2,78 m³ par ha. C'est la 5^e fois, depuis la revision de 1912, que le montant de la possibilité est dépassé. Les surexploitations s'élevaient à la fin de l'exercice écoulé à 16.773 m³, soit 5,6 m³ par ha de l'étendue boisée; c'est à peu près le montant d'une coupe annuelle.

Le rapport indique les *prix moyens* au mètre cube des assortiments principaux pour les 6 derniers exercices. Les voici pour l'automne de 1915, 1918 et 1920.

	1915	1918	1920
	Fr.	Fr.	Fr.
Sciages de sapin . . .	34,50	60,— à 90,—	71,—
Charpentes	29,—	60,— à 80,—	60,—
Sciages de hêtre . . .	34,50	80,— à 100,—	70,—
Frêne	90,—	160,— à 170,—	80,—
Sciages du pin Weymouth	45,—	80,— à 155,—	120,—
Aune	—,—	70,—	—,—
Traverses de hêtre . .	24,10	63,—	—,—
Bois de râperie, par stère	12,—	26,— à 28,—	27,—

Le *rendement brut*, qui en 1919 avait été de fr. 449 par ha, est tombé à fr. 337.

Les dépenses s'étant élevées à fr. 212 par ha, il en ressort que le *bénéfice net* fut de fr. 125 à l'unité de surface (fr. 240 en 1919). Un poste des dépenses qui a subi une notable augmentation, ce sont les impôts. De fr. 43.000 qu'ils comportaient autrefois, il se sont élevés à fr. 117.898; l'Etat en a perçu fr. 48.004 et les communes intéressées fr. 69.894. Le fisc bernois a prélevé ainsi un impôt de fr. 38 par hectare boisé. On ne saurait prétendre qu'il ait eu la main légère!

Le façonnage des coupes a coûté fr. 201.321, autrement dit fr. 7,55 par m³ du volume total exploité.

Il a été fait un versement de fr. 60.000 au *fonds de réserve*, lequel s'élevait au 31 décembre 1920 à fr. 516.234. A noter que l'Etat a perçu sur ce capital un impôt de fr. 582.

La *caisse de retraite* pour ouvriers forestiers a enregistré, en 1920, une augmentation d'environ fr. 5000. A la fin de l'exercice, son mon-

tant était de fr. 87.212. Deux bûcherons permanents ont été mis à la retraite et touchent l'un fr. 500, l'autre fr. 400 par an. Deux autres ont touché une indemnité unique de fr. 400 et de fr. 800, la veuve d'un autre fr. 600.

La *caisse de retraite* du personnel des préposés a subi une diminution, puisqu'elle est passée de fr. 15.302 à fr. 10.898. Il a été payé fr. 8015 à titre de pensions (inclusivement les allocations de renchérissement).

L'énumération de toutes ces œuvres sociales et des importants versements faits par elles en 1920 montre bien que l'administration en cause continue à rester soucieuse du bien-être des fonctionnaires et ouvriers qui sont à son service. On ne saurait la féliciter assez de s'inspirer de tendances aussi louables. H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

Schweizerischer Forstkalender 1922. Herausgegeben von *Roman Felber*, technischer Adjunkt bei der eidg. Inspektion für Forstwesen, Jagd und Fischerei in Bern. Verlag von Huber & Cie. in Frauenfeld. Prix: 4 fr.

Le rédacteur et l'imprimeur de cet agenda forestier nous annoncent que sa 17^e édition ne contient pas d'innovations notables. Ils n'ont pas manqué cependant de la tenir soigneusement à jour; on y trouve au grand complet la liste des 231 agents forestiers, groupés par cantons; de ce nombre, 49 sont des administrateurs communaux.

Une tablelle nouvelle pour le cubage des sciages sera la bienvenue aux scieurs et marchands de bois. Elle indique le volume de billes de 20 à 60 cm de diamètre, ce dernier gradué par centimètres et de 3,8 à 6,3 m de longueur, cette dimension graduée par décimètres. Tout ce qui a trait aux tarifs de transport par chemin de fer, à l'importation et à l'exportation des bois a été complètement remanié. On y trouve le tableau des taxes douanières sur les bois. Ce tableau est fort bien compris. Y figurent 21 des „positions“ les plus courantes et pour chacune d'elles les taxes en vigueur avant le 1^{er} juillet 1921, puis celles entrées en vigueur à cette date. L'auteur a eu la bonne idée de mettre en regard les taxes pour un quintal (q.) et pour un m³ de chacun de ces assortiments. Une dernière colonne indique les facteurs de réduction pour déterminer la taxe par m³ connaissant celle par quintal.

Comme pour toutes les précédentes éditions, le „Forstkalender“ ne laisse rien à désirer au point de vue typographique. Il se présente à l'œil de la façon la plus avantageuse, ce qui n'est pas pour surprendre ceux qui connaissent l'excellente maison d'édition Huber & Cie. H. B.

Station de recherches forestières de la Suède. *Olof Tamm.* **Etudes des terrains de la région des forêts résineuses du nord de la Suède.** Cahier 17, fascicule 3; un volume in-4^o de 300 pages, avec 22 phototypies. Stockholm 1920.

Nous avons vu précédemment que pour mettre ses publications à la portée des étrangers, la Station suédoise de recherches forestières en publie un résumé dans différentes langues. Le copieux travail de M. Tamm est récapitulé en allemand. C'est le résultat de 8 années de recherches en forêt et de nombreuses analyses chimiques de sols. L'auteur s'est proposé d'exposer quelles sont les qualités du type du sol forestier, dit podsol, qui est dominant dans les régions